

LE DÉBAT PUBLIC EST TERMINÉ

MERCI D'AVOIR PARTICIPÉ!

**RENDEZ-VOUS LE 28 AVRIL POUR LA PUBLICATION
DU COMPTE-RENDU ET DU BILAN DU DÉBAT!**

Le débat public sur les éoliennes en mer de Nouvelle-Aquitaine qui s'était ouvert le 30 septembre 2021 s'est achevé le 28 février 2022. Merci pour vos nombreux avis, scénarios, commentaires ainsi que votre présence en personne ou en ligne aux différents évènements du débat.

La Commission Particulière du débat public va maintenant rédiger le compte-rendu du débat pour le publier le 28 avril 2022. Ce compte-rendu reprendra l'ensemble des opinions et arguments que vous avez exprimés.

Après la publication du compte-rendu, les maîtres d'ouvrage (le Ministère de la Transition Ecologique et le Ministère de la Mer) auront trois mois, soit jusqu'à fin juillet 2022, pour dire les suites qu'ils donneront à ce projet et répondre à vos remarques.

> [Consultez les archives des réunions passées](#)

Vous souhaitez encore participer ?

Les personnes morales ont droit de rendre leur cahier d'acteur jusqu'au 20 mars 2022 au plus tard.

Pour les autres, vous pouvez encore jouer à Energie 2049 et donner votre avis sur ce dispositif ici. Les contributions advenues entre le 28 février et le 30 mars seront ajoutées en annexe du compte-rendu, mais ne pourront pas être prises en compte dans la rédaction du corps de texte.

Contactez l'équipe du débat

244 boulevard Saint Germain
75007 PARIS
eolnvlleaquitaine@debat-cndp.fr
www.debatpublic.fr/eolien-nouvelle-aquitaine

Suivez le débat



LA commission nationale du débat public **CNDP**

débatpublic.fr

